

**FFJDA**

Monsieur Stéphane NOMIS  
Président

Le 11 avril 2025,

**Objet : Assemblée Générale du 13 avril 2025 – Réforme des championnats de France par équipes**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'Assemblée Générale prévue le 13 avril 2025, et plus particulièrement la résolution relative à la réforme des championnats de France par équipes et à la Judo Pro League, nous souhaitons, par la présente, vous demander formellement le report de ce vote à une date ultérieure.

Cette demande ne procède nullement d'un refus de principe de toute évolution, mais bien d'un besoin fondamental de clarté, de transparence et de sérénité dans le processus décisionnel.

À ce jour, de nombreuses zones d'ombre demeurent, tant sur le format sportif envisagé, que sur les conséquences concrètes pour les clubs non engagés dans la Judo Pro League, ou encore sur les modalités de qualification aux compétitions européennes. De plus, les incohérences entre les propos tenus publiquement et les documents officiels disponibles, notamment en ce qui concerne la place des championnats de France 1D et 2D, rendent difficile toute prise de position éclairée.

De nombreuses voix, individuelles ou collectives, se sont élevées pour demander des précisions, un dialogue plus ouvert, et une concertation réelle, qui à ce jour ne se sont pas matérialisés de manière suffisante.

Nous estimons donc qu'il serait irresponsable de soumettre au vote une réforme d'une telle ampleur, sans que les clubs affiliés disposent d'éléments complets et vérifiables leur permettant de se prononcer en toute conscience.

Dans l'intérêt du judo français, et afin de préserver la légitimité des décisions prises collectivement, nous vous demandons de reporter cette résolution et de proposer, dans un délai raisonnable, un cadre de travail clair, collégial et transparent pour construire une réforme cohérente, équilibrée, équitable et fédératrice.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les clubs signataires :

- AC BOULOGNE BILLANCOURT - PARIS-SAINT-GERMAIN JUDO - JA ISLE BOSMIE-
- AJA PARIS XX - ETOILE SPORTIVE DU BLANC-MESNIL JUDO - RED STAR CHAMPIGNY-
- ALSACE NORD JUDO - JC MAISON-ALFORT - JUDO LE CHESNAY-ROCQUENCOURT 78 -
- AM SAINT-GRATIEN - RSC MONTREUIL - SAINTE-GENEVIEVE-SPORT - U.J BRIVE C.L -
- DOJO ROMANAIS - LA COURONNE - STADE BORDELAIS - SUCY JUDO – (....)